

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT D'UNE **MAISON D'HABITATION**

Sis à **VALSERHÔNE** (01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE),  
**572 ROUTE DE VOUVRAY**  
**MISE À PRIX : 29 400 €**

(vingt neuf mille quatre cent euros) outre charges

**ADJUDICATION LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 à 14 h**  
à l'audience des Criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE (Ain),  
**AU PALAIS DE JUSTICE de ladite ville, 32 avenue Alsace Lorraine**

Cette vente est poursuivie à la requête de la Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, SA à conseil d'Administration au capital de 124.821.566,00 €, dont le siège est à 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS, identifiée au SIREN sous le n° 379 502 644 et immatriculée au RCS de PARIS, venant aux droits de la **SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHÔNE ALPES AUVERGNE** suite à une **fusion absorption en date du 1<sup>er</sup> juin 2015**, ayant pour avocat la **SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES**,

## **DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE**

**Sur la commune de VALSERHONE (Ain)**, 572 route de Vouvray - Bellegarde sur Valserine, cadastrés sous les références section **AN numéro 488**, « **572 route de Vouvray** » pour un **total de 4a 91ca** :

Une maison d'habitation ancienne, datant des années 40, mitoyenne en sa partie Nord, élevée sur quatre niveaux, de 58 m<sup>2</sup> habitable, comprenant :

- au sous-sol: dégagement (3,20 m<sup>2</sup>),

atelier (11,15 m<sup>2</sup>) et buanderie (10,38 m<sup>2</sup>).

- au rez-de-chaussée : entrée (2,75 m<sup>2</sup>), séjour (12,12 m<sup>2</sup>) et cuisine (11,93 m<sup>2</sup>)

- à l'étage: deux chambres dont l'une avec WC (14,30 m<sup>2</sup> et 14,36 m<sup>2</sup>).

- des combles (34,30 m<sup>2</sup>).

Et outre terrain attenant. Chauffage électrique par convecteurs.

Biens occupés.

**Une visite des lieux sera effectuée par la Me Valérie BURINE, Huissier à VALSERHONE (01), le mercredi 25 août 2021 de 14 h à 15 h.**

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de l'Ain et à condition d'avoir procédé à la **consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA RHÔNE ALPES, constituée séquestre à cette occasion. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BOURG EN BRESSE où il est déposé (RG n°20/00079) ou au cabinet de l'avocat poursuivant ainsi ou sur le site internet : <https://www.avocatsconseil-bourg.fr>